

ORAL BLANC DU DNB

Modalités de passage et date de l'épreuve

Préambule :

« Cette épreuve orale est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet, (...) ». (Circulaire n° 2016-063 du 6-4-2016, BO n° 4 du 8-4-2016)

La date retenue pour la passation de l'oral blanc est :

Vendredi 12 avril 2019

Les cours sont supprimés pour tous les élèves de 3^{ème}. Tous les professeurs qui ont un service ce jour-là sont concernés. *(Les élèves de 3^{ème} auront aussi ce jour-là un forum des métiers organisé au sein de l'établissement en début d'après-midi : présence obligatoire)*

Modalités de l'épreuve (circulaire n° 2016-063 du 6-4-2016, BO n° 14 du 8-4-2016) :

- 1- Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve de manière individuelle ou en groupe. Un groupe comprend au maximum 3 candidats.
- 2- Le coupon avec le choix du projet est préparé par le candidat, validé par le professeur principal puis signé par le ou les représentants légaux. **Ce coupon réponse est à remettre au plus tard le vendredi 22 mars à la principale adjointe (secrétariat du collège) Les élèves qui participent au voyage en Italie devront le remettre avant leur départ.** Le coupon indique le nom, le prénom du candidat, la classe, le titre du projet, les disciplines impliquées, ainsi que l'enseignement pratique interdisciplinaire et la thématique interdisciplinaire concernée ou le parcours éducatif retenu. Le candidat précise s'il se présentera seul ou dans un groupe et renseigne ses partenaires et s'il souhaite s'exprimer pendant une partie de sa présentation en Anglais, en Espagnol ou en Russe. Le candidat peut présenter une réalisation qui vient en appui du projet, mais cette réalisation ne sera pas évaluée en tant que telle.
- 3- En cas de handicap reconnu, un aménagement peut être envisagé (dans les termes qui seront portés sur la notification du Service des Examens).
- 4- Les candidats recevront une convocation nominative quelques jours avant l'oral de soutenance.

Durée de l'épreuve :

Il n'y a pas de temps de préparation.

- Candidat individuel : exposé de 5 minutes, puis entretien de 10 minutes avec le jury.
- Groupe de candidats : 3 élèves maximum : 10 minutes d'exposé puis entretien de 15 minutes avec l'ensemble du groupe. Notation individuelle de chaque candidat du groupe. Le candidat peut présenter une réalisation qui n'est pas évaluée en tant que telle.

Evaluation

- Grille d'évaluation validée par le conseil pédagogique et le conseil d'administration.
- L'épreuve est notée sur 100 points : - maîtrise de l'expression orale sur 50 points - maîtrise du sujet présenté sur 50 points. La note affectée à l'épreuve terminale de l'épreuve orale n'est pas communiquée à l'élève ou à sa famille avant la proclamation finale des résultats par le jury du DNB.

Jury :

2 professeurs : Le jury peut comprendre un enseignant de LV, si les candidats ont indiqué vouloir présenter une partie de leur exposé en LV étrangère.

LISTE DES PROJETS POUVANT ETRE PRESENTES

Un enseignement pratique interdisciplinaire (E.P.I) avec au moins deux disciplines concernées (L'autoportrait, autobiographie, évolution de l'éclairage public, monde judiciaire et projet personnel...)

Un projet mené dans le cadre d'un parcours éducatif :

- parcours Avenir (stage(s) d'observation en milieu professionnel, visites d'entreprise, participation à des forums de métiers, salons ou conférences sur l'orientation...)
- parcours citoyen (délégué, formation jeunes officiels UNSS, commémorations...)
- parcours éducatif de santé (secourisme, formation jeune pompier volontaire...)
- parcours d'éducation artistique et culturelle (voyages, théâtre, chorale ...)

Un projet d'Histoire des Arts (avec au moins deux disciplines concernées)
